



CLASSIQUES
GARNIER

URBAIN-ARCHER (Anne), « Table des matières », *L'encadrement des publications érotiques en France (1920-1970)*, p. 919-925

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-07421-2.p.0919](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-07421-2.p.0919)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2019. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	9
--------------------	---

PREMIÈRE PARTIE

D'UNE GUERRE À L'AUTRE

LA RÉFORME DE LA LÉGISLATION SUR L'OUTRAGE AUX BONNES MŒURS (1918-1939)

INTRODUCTION	49
--------------------	----

RÉFORMER LA LÉGISLATION

SUR L'OUTRAGE AUX BONNES MŒURS

Une exigence sociale, un devoir patriotique	55
Agir pour le redressement de la natalité française	55
Les publications contraires aux bonnes mœurs, un fléau social	55
Promouvoir la famille française	57
La nécessaire coordination des législations européennes	59
Le cas français	59
La répression des publications érotiques à l'étranger	63
La France, pourvoyeuse de littérature interdite	66
La « honteuse » exception française.	
Une opportunité éditoriale	70
La <i>Modern Edition</i> de François Schmid	70
Jack Kahane et l'aventure de <i>The Obelisk Press</i>	72

UNE RECONNAISSANCE INÉDITE	
DES ASSOCIATIONS DE DÉFENSE DE LA MORALITÉ	97
Le droit d'ester en justice	97
Origines d'une mesure inédite	97
Des espoirs déçus	99
Une jurisprudence défavorable	102
La mobilisation des défenseurs de l'ordre moral	105
L'affaire de Bourmont contre Anquetil	105
L'action des particuliers	108
L'influence des groupements moralisateurs	109
Le discours moraliste	110
Un pragmatisme revendiqué	121
Exploiter le système des interdictions administratives	128
Moraliser l'espace public	128
Les ligues de moralité, auxiliaires des autorités administratives	132
La pression du ministère de l'Intérieur	133
Une victoire in extremis.	
L'adoption du projet de loi du 30 mars 1939	139
Une mesure controversée	139
L'arbitrage de Paul Marchandeu et le vote des sénateurs	141
LA FIN D'UNE EXCEPTION	
Le retour du livre devant le tribunal correctionnel	143
La singularité du livre	143
L'héritage de la loi du 2 août 1882	143
Le silence des cours d'assises	145
Le délit d'outrage aux bonnes mœurs, une appréciation délicate	148
Éditer et diffuser le livre érotique dans l'entre-deux-guerres	151
Le masque de la plume	151
L'édition érotique officielle dans l'entre-deux-guerres	153
De l'éditeur au lecteur, espaces et modes de diffusion	167

L'autorégulation des éditeurs	174
Une justice qui laisse faire	174
Le contrôle de l'image	176
Dire et ne pas dire	180
L'audace sans la témérité	184
Le livre : une forteresse imprenable ?	203
La loi du 31 juillet 1920 contre la propagande anticonceptionnelle	203
La répression en échec	211
Le coup de théâtre du 30 mars 1939	220
 LA LYRE ET LES CISEAUX	 225
L'entrée en scène des gens de lettres	225
La création de la Commission spéciale consultative	225
La Société des gens de lettres, partenaire désignée ?	226
Les ambiguïtés de la Société des gens de lettres	229
Le refus de s'associer officiellement à la réforme	229
La Société des gens de lettres, une association conservatrice	237
Le choix de la neutralité	242
1939. De l'opposition à la coopération	244
Une réforme jugée inacceptable	244
Un combat perdu d'avance	248
La lyre et les ciseaux, mariage forcé ou mariage de raison ?	253

DEUXIÈME PARTIE
D'UNE LOI À L'AUTRE
DE LA DÉFENSE DES BONNES MŒURS
À LA PROTECTION DE LA JEUNESSE
(1939-1949)

INTRODUCTION	267
ÉROS DANS LA TOURMENTE	
1939-1945	273
Le sursaut répressif de 1939	273
La remise en route de la machine judiciaire	273
Conséquences de l'adoption du Code de la famille	280
L'édition érotique sous l'Occupation.	
La loi du silence, le choix du secret	286
La logique répressive se poursuit et s'intensifie	286
Le pari risqué de l'érotisme « couleur de muraille »	291
Sous le manteau, une production multiforme	302
Livres et ordre moral sous l'Occupation	308
Le danger des mauvaises lectures	
éclipsé par d'autres priorités	308
Les espoirs déçus des défenseurs de la moralité publique	313
Sexe et science en procès.	
L'affaire du docteur Charles Fouqué	318
Une relaxe surprenante	318
L'argumentaire de la justice	323
L'idéologie en coulisses ou l'érotisme à la mode de Vichy	328
Suite et fin de l'affaire : Charles Fouqué l'intouchable	338
DE L'ALCÔVE À LA CHAMBRE	
Le vote de l'article 14 de la loi du 16 juillet 1949	
sur les publications destinées à la jeunesse	345
La genèse de l'article 14 de la loi du 16 juillet 1949	345

Les lectures juvéniles sur la sellette	345
L'article 14 sur les publications « de toute nature », un détournement juridique ?	347
D'une chambre à l'autre, l'assaut parlementaire	352
L'adoption du dispositif par l'Assemblée nationale	360
D'une cible à l'autre	366
Encadrer la jeunesse, protéger les « braves gens »	366
Le revolver et le bikini : le procès de la presse du crime et du cœur	371
Interdire le livre ?	376
L'esprit de consensus	380
Des scrupules rapidement balayés	381
L'obsession d'André Marie	386
La détermination du Parti communiste français	389
Le coup de grâce du goupillon	398
UN NOUVEAU DÉFI POUR LES DÉFENSEURS	
DE LA MORALITÉ PUBLIQUE	405
La réorganisation du champ militant	405
L'abbé Bethléem est mort, vive l'abbé Bethléem !	405
Le rôle décisif du Cartel d'action morale et sociale	417
« Gémir ne suffit pas, il faut agir ! »	438
De l'usage du droit de plainte	438
Des <i>Tropiques</i> aux antipodes des bonnes mœurs ? L'affaire Henry Miller	445
Un scandale peut en cacher un autre, l'affaire Vernon Sullivan	452
Vers la victoire	455
La loi d'amnistie du 16 août 1947	455
L'embellie du printemps 1948	456
Quand la moralité publique obtient gain de cause	467

TROISIÈME PARTIE
 SPLENDEURS ET MISÈRES
 DE L'ORDRE MORAL
 L'ENCADREMENT DES PUBLICATIONS ÉROTIQUES
 DANS LA FRANCE DES TRENTE GLORIEUSES

INTRODUCTION	485
L'ÉPREUVE DE LA RÉALITÉ	
Une décennie de rodage (1949-1958)	489
1949-1951. « Les sacs et les ressacs de la vague de pudeur » ...	489
Des cartes rebattues	489
Un symbole abattu, le Scorpion en correctionnelle	502
Tout vient à point... L'ordre moral obtient gain de cause ...	512
La ruche et le donjon.	
Dans les coulisses des deux Commissions	526
La CSCPEA, surveiller les publications licencieuses ou pornographiques	526
La CSL, signaler l'outrage aux bonnes mœurs commis par la voie du livre	553
La moralisation au pas de charge	576
1955-1956, un nouveau pas franchi	576
« Conjuré le péril qui guette »	584
Le roseau plie mais ne rompt pas	596
LES TRÈS RICHES HEURES DE L'ORDRE MORAL	
1958-1963	617
Un tour de vis supplémentaire.	
L'ordonnance du 23 décembre 1958	617
L'art de la patience	617
1954 ou le rendez-vous manqué de la réforme	626
Une, deux, trois réformes, le perfectionnisme du législateur	642

De la théorie à la pratique	662
De nouvelles armes, un nouvel élan	662
L'impossible survie de l'édition spécialisée	691
LIRE SANS ENTRAVES	
Vers la libération de l'expression	719
Les limites d'un système	719
Aux origines de la contestation	719
Le tournant de 1965	738
La tectonique des plaques ou les hésitations de l'ordre moral	757
Les derniers feux de l'ordre moral	772
L'assouplissement de la législation (1966-1967)	772
La voix est libre	792
CONCLUSION 847	
SOURCES 865	
BIBLIOGRAPHIE 881	
INDEX DES PRINCIPAUX NOMS DE PERSONNE 909	
INDEX DES PRINCIPALES MAISONS D'ÉDITION 917	